1629 14° Lait in 12 33
L. 20229 2833

L'A
REFORMATION
de ce Royaume.

Mercure françois T. 9 p. 117 de l'an 1623.

M. DC XXIII.

THE NEWBERRY LIBRARY

Case
F
39
.326
1623ec

47-2035

LA REFORMATION de ce Royaume AV ROY.

SIRE,

Puiſque voſtre Majeſté veut & a dit dés ſon enfance à la Royne ſa Mere, que vouliez eſtre appellé Louys le Iuſte, il faut donc pour paruenir à tiltre ſi glorieux & loüable, en faire les actions, & viure & gouuerner voſtre Eſtat, en ſorte que iamais ce Nom ne vous ſoit changé, & qu'à l'imitation de vos mœurs, vos ſucceſſeurs prennent exemple, & que pour que faciez reüſſir vn ſi bon deſſein, il faut & eſt neceſſaire, tant pour la conſeruation de ce Nom, que pour le maintien de voſtre Royaume, y faire vne reformation generale; de peur auſſi qu'au lieu de ce Nom de Louys le Iuſte, vous ſoyez appellé Louys le Simple, & ſoyez depoſſedé de voſtre Royaume, duquel ne ſerez iamais aſſeuré

que les Huguenots & Rochelois principalement ne soient entierement despouillez de toutes leurs fortifications, assemblées, conferences & armes; Car si ne vous rendez maistre de leurs villes, vous n'estes point Roy, & ne debués qu'attendre l'heure qu'il vous coupperont la gorge, & au plus de Catholiques qu'ils pourront, & surprendront de meilleures villes auec la Rochelle & autres villes qu'ils ont. Ils feront descendre le Prince de Galles ou quelque Prince ou Seigneur François qui Couronneront pour leur Roy, pour vous chasser & vos successeurs de vostre Royaume, tellement que puisque auez si bien commencé, & que Dieu visiblement conduict vos desseins, si n'acheuez le reste, vous leurs laissez vn venin dans le cœur du regret qu'ils ont de leurs villes perduës, & vn moyen tres-facile de leurs en venger: La Rochele, Montauban, & plusieurs autres places leurs demeurent entre mains, car la Rochelle seule est capable de receuoir deux armées par Mer & par Terre, & de là ruyner & rauager tout vostre Royaume: N'auons-nous pas veu comme leur

armée Naualle a pillé tous vos coſtes, & eſtoient maiſtres de vos Mers, iuſques à ce que Monſieur de Guyſe leur aye liuré bataille, & qui en effect les euſt tous coulez à fonds, ſi les autres Capitaines euſſent voulu auſſi bien attaquer que luy, & Monſieur de S. Luc; car l'vn des Capitaines meſme m'a raconté que ſi chaque Nauire de voſtre armée euſt voulu aborder vn Rochelois, ils les euſſent tous ruinez, mais les Normands Mallouins & autres, craignoient de perdre leurs Nauires, & puis n'en eſtre recompenſez, à cauſe que les Commiſſaires & Treſoriers vous ont grandement volé, qui eſt la cauſe que ſi refaictes vne armée Nauale, il faut que achetiés les Vaiſſeaux & les Canons, & que en donniez les Cappitaineries à des hommes de qualité mediocre, qui n'ayent que l'honneur & voſtre ſeruice en recommandation, leur faiſant prendre de bons Pilottes ſoubs eux, auec la moitié de Mathelots & de Soldats, vous verrez qu'ils feront des merueilles. Beaucoup vous dirõt que les Gentils-hommes ny Soldats François n'entendent rien à la Mer, & n'y ſont

propres, il eſt vray qu'ils ne ſont pas Pilottes, mais ils ſe battent bien mieux & au beſoin ſont bien plus courageux & reſolus: L'exemple en eſt toute reſſente, car ſans la ferme reſolution de Monſieur de Guyſe, & la Nobleſſe & Soldats qu'il auoit, ſes Pillotes ne vouloient virer ſur les Rochelois, & par ainſi voſtre armée Nauale euſt eſté perduë, à ceſte heure l'on vous obiectera que l'entretien d'vne armee Naualle eſt trop grand, & que n'y pourrez fournir, le remede eſt que lors que aurés trente bons vaiſſeaux à vous, il faut cottiſer chaque Haure, & chaque ville dix lieuës prés deſdits Haures, à les entretenir, d'autant que c'eſt leur richeſſe & ſeureté, tant contre les Turcs, Rochelois & autres corcéres, ou bien faut mettre vn impoſt ſur les vins qui ſortent, tant de la riuiere du Roſne, de la Garonne, du Loir, que de la Cene: Ie m'aſſeure qu'il n'y a bon François qu'il n'en ſoit trés-content, car les Italiens, Flamans & Allemans en ſortent la plus grande partie, & par ce moyen vous ruinerez la Rochelle & aurez le trafic libre aux Mollucques & terres loin-

taines, comme les autres Princes qui en tirent tres-grand profit. Et pour vne armée par Terre qui ne vous couſtera rien, il faut que chaque Parroiſſe de voſtre Royaume vous donne & entretienne vn Soldat d'Infanterie, & qu'en chaque Eueſché il s'eſliſe vn Capitaine par vne aſſemblee des trois Eſtats dudit Eueſché, qui aura le ſoin de faire payer les Soldats par leſdictes Parroiſſes, & les vous meneront ſous des maiſtres de Camp qu'eſtablirez par les Prouinces de voſtre Royaume, & ne faudroit nullement, que ſes voleurs Treſoriers ny Commiſſaires receurent les derniers des fermiers deſdictes impoſitions pour l'armee Nauale, ny ceux des Parroiſſes pour l'armee de Terre, car ils vous vollent & vos Capitaines & ſoldats, il faut que les Fermiers & Parroiſiens payent aux generaux d'armee ce que voſtre Majeſté leur ordonnera, & à chaque maiſtre de Camp, Capitaines & autres officiers de meſme, & que ſi vn ſeul d'eux manquent d'auoir le nombre d'hommes & vitualles ſoit par Mer ou par Terre ce qu'aurez commandé, qu'ils ayent la teſte tranchee

ſans remiſſion, autrement ils vous deſroberont touſiours comme ils ont faicts: I'ay veu & ouy dire à vos Capitaines de Mer & de Terre, que vos Treſoriers & Commiſſaires traittent auec eux, en tirent le plus qu'ils peuuent pour auoir l'argent de leurs payes & de leurs ſoldats, & vous font à croire qu'auez des quinze & vingt mil hommes, & il n'y en a pas la moitié, car c'eſt choſe que i'ay veuë en tous vos voyages, & encores au dernier, là où les Commiſſaires des viures laiſſoient les Soldats trois iours ſans leur bailler vn morceau de pain, & ce qui leurs en bailloient eſtoit ſi mauuais, que les ſoldats ſe mouroient faute de nourriture, le Preuoſt vous en pourra dire des nouuelles, car il a veu mourir par les chemins des Soldats faute d'eſtre nourris, vous ſçauez ce qu'il vous en diſt lors que luy commandaſtes de demeurer derriere l'armee, pour faire pendre les ſoldats qui s'en iroient, mais au lieu des ſoldats, il falloit faire pendre leſdits Commiſſaires des viures, & deux ou trois Treſoriers, & trancher la teſte à deux ou trois Capitaines de ceux qui s'accordent auec eux,

eux, d'auoir deux cens hõmes dans leurs compagnies, & n'en ont pas six vingts; car vous ne manquez de soldats qu'à faute de les bien payer, & bailler de bon pain d'amonition : & ce sont vos Capitaines & Threſoriers qui ont voſtre argent, & vous font receuoir des affronts immortels faute d'hommes, comme d'auoir quitté Montauban & la Rochelle, manque de soldats & d'argent pour les affamer. Si vous faiſiez rendre compte à ces volleurs de Threſoriers & Commiſſaires, vous ſeriez Lovis le Iuſte, & trouueriez de l'argẽt aſſez pour l'entretien de vos armees, & recompenſer tant de pauures ſoldats qui ont eu les bras & jambes caſſez & rompus en vous ſeruant. Ce ſont les Threſoriers qui cauſent tant de meſcontens qui ſont dans voſtre Royaume, à cauſe qu'ils ne payent que la moitié des penſions des payes des gens de guerre, à ceux à qui les auez donnez, & retiennent l'autre moitié pour eux : & apres qu'ils ſont riches à vos deſpens, ils ne ſongent qu'à donner des cent mil piſtolles à leurs filles en mariage, faire des baſtimens ſuperbes, couurir leurs femmes de pierre-

ries, auoir tres-beaux meubles, vaiſſelles d'argent, & eſtre plus braues, mieux couuerts que les Princes, auoir caroſſes & grands cheuaux, acquerir de grãdes terres, & des eſtats de Preſident, Maiſtres des Requeſtes à leurs enfans, pour encore mieux voler voſtre Majeſté, & voſtre pauure peuple: car ſi vous le ſouffrez vous aurez nom Louys le Simple, & ſerez dépoüillé du plus beau & du meilleur de voſtre Royaume, ſi n'y prenez garde promptement. Pour ce qui eſt de voſtre Royaume, ſi voulez regner, & que Dieu vous conſerue, il faut auoir principalement ſoin à ce qu'il y ſoit loüé & ſeruy pieuſement & dignement par gens deuots, & viuans ſainctemẽt comme bons Preſtres, bons Religieux, & Religieuſes, & non par des Cardinaux, Eueſques, Religieux, & Religieuſes, vicieux & diſſolus d'actions & de paroles, comme la France en eſt remplie. Et qui eſt la cauſe de tant d'hereſies qui ſe font tous les iours dans icelle, d'autant que leur mauuais exemple perd & deſtourne les bonnes ames. Il faudroit qu'ils ſe ſouuinſſent de la parole de noſtre Seigneur à ces Apoſtres,

vous eſtes la lumiere du monde: & quād S. François le pria de luy faire ſçauoir s'il le vouloit faire Preſtre, il luy enuoya par vne bouteille pleine d'eau de fontaine par vn Ange, qui luy dit, François, il faut eſtre net & clair cōme ceſte eau pour eſtre Preſtre. Que ne prēnent-ils exemple ſur vn ſainct Charles Boromee, & autres qui ont veſcu pieuſement, & ont eu ſoin de faire bien viure les Preſtres & Religieux de leur Dioceſe? Quelle honte eſt-ce de voir la vie des Prelats, Abbez, Abbeſſes, Prieurs, Cordeliers, Curez, Religieux & Religieuſes de ce Royaume: vous endurez qu'ils ayent leurs propres belles-ſœurs pour cōcubines ordinaires. Vous leur voyez des meuttes de chiens, cheuaux, Gentilshommes, Eſcuyers, pages, laquais, & autres gens inutiles à leur vaccation: comme des Seculiers addonnez à tous vices: ils ne hantent que le bordel, le berlan, le petit More, & autres cabarets. Les Abbeſſes & Religieuſes ietten. le froc aux orties dix ans apres leur profeſſion: ce ſont des ſomptuoſitez les nompareilles, il ne leur faut que des parfūs, des licts & tapiſſeries de mil piſtol-

les, vne Musique de chansons mondaines, auec des carosses magnifiques pour mener les Dames à des collations dans les iardins, ou dans leurs maisons. Ils ne vont dãs leurs Eueschez que pour amasser iniustement de l'argent, & les Curez en leurs Parroisses qu'vne fois en dix ans. Si vo⁹ voyez & sçauiez, sans comparaison, comme moy, la façon qu'ils viuent aux champs, vous en auriez horreur; & ne vous estonneriez s'il y a tant de Huguenots en vostre Royaume: car ie sçay vingt Parroisses de Catholiques, où il n'y a pas deux cents hommes qui sçachent leur Credo. Il n'y a gueres d'Euesques qui facent la visite. Leur Archidiacre pour auoir de l'argent à despendre en vanitez, festins, luxures, jeux & somptuositez, ferment les yeux à toutes les fautes des Prestres. Les Curez sont des Chanoines qui ne bougẽt des villes à viure oisiuement, & n'ont que des ignorans Vicaires, qui ne font que prendre sur le peuple, & ne l'instruisent en façon du monde, ny chantent ny Messe ny Matines que par maniere d'acquit. Et les Cordeliers, qui vont prescher tous ceux dãs les parroisses,

font tant de desordres dans les parroisses, qu'on est souuent contraint de les chasser de la chaire. Quelle pitié est-ce? Quelle honte est-ce de voir rompre des mariages sans suject long temps apres auoir esté consommez, & demeurez ensemble? Le de Brissac & le Comte de Candales estoient-ils impuissants, punais ou ladres, pour les pouuoir demarier comme ils ont esté? N'a-ce pas esté vne grande honte de voir enleuer des femmes mariees d'auec leur mary, & les tenir dans des Chasteaux deux ou trois ans pour en iouyr à son plaisir, comme a fait le Marquis de Rony. Pour remedier au deffaut des Ecclesiastiques, il faudroit les reformer tout à faict: les Religieux & Religieuses, & que vostre Majesté contraignist chaque Euesque de demeurer en son Eueschè, faire les visites souuent; & que chaque Euesque n'auroit que son Eueschè, chaque Abbé que son Abbaye, ny chaque Prieur ou Curé, que chacun sa Prieuré ou Cure, & y demeurassent d'ordinaire pour faire le seruice deuotieusement, & instruire le pauure peuple à pieté, & des poincts de la foy Catholique: & les Chanoines se conten-

taſſent de leurs prebendes. Ils me reſpondrõt, qu'vn benefice ſeul n'eſt pas capable de les nourrir & entretenir ſelon leur qualité, attendu les grandes deſpenſes que l'on fait auiourdhuy en France. Puis il faut que voſtre Majeſté commence par elle meſme à reformer tant de choſes inutiles en voſtre maiſon; comme tant de veneurs & de chiens pour le Cerf, pour le Cheureul, pour le Loup, pour le Liepure, pour le ſanglier, tant de violons, tant de Muſiciens: à quoy ſert tout cela, puiſque voſtre inclination n'y eſt pas portee? que voulez vous faire d'vne grande Eſcurie auec tant d'Eſcuyers, de Pages, de cheuaux que l'on ne vid iamais: que ſi vous aimez encore la tirerie & vollerie, il faut auoir des oiſeaux & des arquebuſes: que vous ſeruent tant de valets de pied, tant d'officiers de cuiſine, de pannetrie, d'eſchanſonnerie, de gobelets, tant d'autre ſorte de domeſtiques, à qui eſt bon tout cela? quelque eſprit remply de vanité vous viendra dire que c'eſt la grãdeur d'vn Roy d'auoir vne grande maiſon. Voyez ſi pas vn de tous les Monarques, Empereurs, Roys, Princes

attachent leur grandeur à cela, au contraire ils s'en mocquent: car la grandeur & la force d'vn Roy se void à auoir force Soldats dans les garnisons & à la campagne bien payez, force canons pour se faire craindre à ses ennemis & voisins: trente Nauires de guerre de quatre cents tonneaux le moindre, auec vos Galleres. Voyez l'armee Naualle du Roy d'Angleterre, du Roy d'Espagne, & des Estats, qui porte prés de mil canons de fonte verte dans ses Nauires, & toutes ses Garnisons és fortes places sont bien munies de canons de batterie, & de Soldats bien payez & biẽ couuerts. Enquerez-vous de l'Arsenac de Venise, il y a trois mil trois cents canons, & trois cens cinquante Galleres & Galliaces, dequoy armer soixante mil hommes de pied, & dix mille cheuaux, auec tant d'or & d'argent dans leurs threfors, qu'vn chacun les redoute: & s'ils auoient la moitié d'autant d'hommes comme vous en auez, ils se rendroient maistres de la Chrestienté; car ils ne sont vestus que simplement, ils n'ont nulle vanité ny folle despence dans l'esprit comme les François. Il vaudroit

mieux employer vostre Noblesse & vostre argent aux actions genereuses, que non pas à nourrir tant de chiens, d'oiseaux, grands cheuaux, & autres qui ne vous seruent de rien; ie m'asseure que Monsieur le Prince qui est grand veneur, & tous vos Lieutenans, & autres Gentilshommes qui sont de vos veneries, & vos domestiques mesmes, aimeroient beaucoup mieux estre employez à la conduite des gens de guerre, & aux charges honorables, que d'estre tous les iours à courir parmy les bois, ny acquerir point d'honneur: quand vous & eux auriez pris tout ce qu'il y a de bestes & d'oiseaux au monde, il n'en seroit pas parlé à trois lieuës de vous, là où des batailles qu'auriez gaignees, & des villes emportees, les reduisant en vostre obeïssance, il en seroit memoire, & parlé tant que le monde sera monde. Pour vous deliurer encores d'vn' autre argẽt qu'employez inutilemẽt, & qui vous nuit plus qu'il ne vous sert; c'est celuy que vous baillez pour les Forts, Citadelles & Garnisons du dedãs vostre Royaume, & des places maritimes là où il n'y a point de Haure, il faudroit razer tout cela,

& ne

& ne laisser que les places frontieres bien fortifiees; & bien garnies de bons canons, & bons hommes bien payez; comme sont les Garnisons de Cãbray, d'Arras, Millan, & autres bonnes places qui sont au Roy d'Espagne. Vous voyez que s'il n'y eust point eu de places fortes au dedans de vostre Royaume, les Huguenots ne vous eussent tant donné de peine, ny n'y eust eu ny n'y aura iamais de ligue, ny de guerres ciuiles; car les mécontens, soit Princes ou autres, ne se sçauroient rallier si loin; & principalement quand vous auriez forces belles trouppes entretenuës, auec force beaux Nauires, & force canons dans les Prouinces, les estrangers ne songeroient pas seulement à entreprendre sur vous. Et sur tout, ne baillez iamais vos places fortes à de grands Princes, & de grands Seigneurs, bien la conduite de vos armees de Mer & de Terre, pourueu que soyez bien asseuré que les Mareschaux de Camp, Maistres de Camp, Vice-Amiral, Capitaines & autres Officiers, ne vous quitteront pas pour les seruir, si d'auenture, comme il arriue souuent, lesdits Princes ou Generaux d'Ar-

méedeuiennent mécontens. Pour ce qui eſt des Parlemens & Bailliages Royaux, & autres Iuſtices de la France, c'eſt là où eſt le grand mal de voſtre Royaume, la perte totale de voſtre Eſtat; car de iuſtice il n'y en a point du tout, ce ne ſont que volleries & pilleries, qu'il eſt impoſſible d'en mettre la centieſme partie par eſcrit: ſeulement ie vous diray & feray veoir qu'ils ſont les Roys de la France, & non pas vous: car ils ont pris des authoritez, & font des ſuperbitez à quoy ne voudrois penſer. Il ne faut point eſperer de iuſtice d'eux, que ceux qui leur bailleront le plus de piſtolles pour piaffer eux & leurs femmes. Si vous eſtes leur voiſin, aſſeurément vous eſtes ruiné, ſi ne leur baillez vos terres à tel prix qu'ils les voudront auoir, ou ſi ne leur laiſſez prendre toutes les preéminẽces de la Parroiſſe, ou ſi les empeſchez d'eſtendre leurs terres & fiefs tant qu'ils voudront; ou ſi mettez vn de leurs valets ou fermiers en procez vous eſtes perdu, il n'y aura ſorte de trahiſon ny de meſchanceté qu'ils ne vous inuentent. Demandez à Marſille s'il ne luy a pas couſté dix mil eſcus pour auoir donné

vn soufflet au President Cheuallier : & i'ay veu pendre vn Soldat pour auoir dit à vn president en sortant du palais, Vous m'auiez promis de me faire gaigner mon procez, mais ie l'ay perdu : ledit president rentra au palais, il fit accroire que le Soldat l'auoit voulu tuer, & le fit condamner à mort, & le fit pendre tout à l'heure : dequoy le feu Roy vostre pere en fut en si grand' cholere, qu'il falluſt que tout le parlement en corps allaſt luy en demander pardon dans les tuilleries. Y a-il rien au monde plus glorieux & si insupportable cõme ceux du parlemẽt d'Aix ? I'ay veu des Seigneurs de trẽte & quarante milleliures de rente en aller voir, qui ne faiſoient non plus d'eſtat d'eux que de crocheteurs, & neantmoins il falloit encores leur bailler des mille piſtolles pour auoir iuſtice. A Bordeaux c'eſt encore pis : car i'ay veu des marchands & habitans ne pouuoir iamais faire rapporter ne iuger vn procez qu'ils y auoient auec vn Conſeiller, & les contraignit d'en accorder à ſa volonté. I'ay ouy dire à vn Gentilhomme Breton, qui eſt de vos cheuaux legers, qui eſtoit pri-

ſonnier à la Conciergerie, qu'il auoit eſté condamné à Renes d'auoir la teſte tranchee, pour auoir abbatu le chappeau d vn Conſeiller : & que ce meſme Conſeiller a fait donner par ſes laquais à vn autre Gentilhomme cent coups de baſton ſans ſuject: duquel Gentilhomme leſdits du parlement n'ont pas ſeulement voulu receuoir la plainte. Il me conta auſſi d'vn autre Conſeiller au meſme parlement, lequel à cauſe de ſa belle-mere qui eſt de Renes, auoit eſté executé pour certains deniers de voſtre Majeſté qui auoient eſté eſgallez ſur la ville, il enuoya querir l'Eſcheuin qui l'auoit fait executer, & luy fit donner deux cents coups de baſton à ſon logis, & la Cour de parlement ne fit que s'en mocquer, quand l'Eſcheuin & le corps de la Ville leur preſenta ſa requeſte & plainte, diſant & voulant eſtre reſpectee & redoutee plus que voſtre Majeſté meſme. Et veulent en tous les parlements, que toutes les affaires des prouinces, tant pour la guerre, que pour autre choſe, ſe gouuernent directement par leur volontez. Auſſi voyez vous qu'en toutes les grandes villes

& petites, ce sont les Iusticiers qui sont les Capitaines, donnent le mot, font les gardes & les rondes, les font faire par leur Clerc, qui n'y entendent non plus qu'eux, ont les clefs, sont Maires des villes: & si c'est en pays d'Estats, c'est tousiours l'vn d'eux qui est Deputé de chaque ville, d'autant que pas vn des habitans ne les oseroit contredire. Le Marquis d'Asserac qui est de grande maison, disoit à vn mien amy il y a quelque temps, que pour auoir dit à vn Conseiller, que s'il estoit son Rapporteur, malgré luy il le croiroit estre son ennemy. Le Parlement de Bretaigne decreta contre luy, & l'enuoya prendre dans son lict où il estoit malade, & commanderent aux Huissiers de le trainer par les ruës en le menant dans les cachots, & ne luy permettre d'y aller en caroſſe: & luy eussent fait trancher la teste, s'il n'eust esté proche allié de Monsieur le Chancelier, qui luy enuoya vne euocquation en toute diligẽce. Leurs femmes par tous les Parlements passent deuant quelque Dame que ce soit, & eux en toutes assemblees, soit de festins, accords, bals, & autres lieux, prennent tous

jours la place d'honneur. Et que vostre Majesté ne s'estonne pas s'il y a tant de mescontants, tant des Ecclesiastiques, Gentilshommes que Soldats & habitans: car ils ont si grand desir de se venger de leurs iniquitez, & des volleries des Tresoriers, ils seruiroient plustost le Turc, qu'ils ne s'en vengeassent tost ou tard. Ils font les bons valets aupres de vostre Majesté, & disent qu'ils sont le maintien de vostre Couronne; mais neantmoins si n'eussiez eu la victoire des ponts de Sé, ils se reuoltoient tous à cause de la Paullette, & y poussoient le plus de Gentils-hommes qu'ils pouuoient. N'a-ce pas esté eux qui ont fait & maintenu ceste grãde Ligue qui dura si long temps contre le feu Roy vostre Pere? Comment est-il possible que de leurs gages & espices ils peussent s'entretenir eux & leurs femmes si somptueusement? Car i'ay veu vne Presidente porter des rabats de cent pistolles, & des chemises toutes bandees de poinct-couppé, depuis le haut iusques en bas, plus plein que vuide, & de la plus belle d'entelle de Flandres tout à l'entour; les cotillons tous

couuerts de clinquant, robbes de velours couuerts de boutons de pierreries, filets de perles de cent francs la piéce, pendans d'oreilles & bagues à l'equipolents, auec le Caroſſe de velours cramoiſi, & des cheuaux gris comme ſi c'eſtoit vne Princeſſe de cent mille eſcus de rente, ils batiſſent aux champs & à la ville, acheptent de belles terres, auancent leurs enfans, & ont de grandes richeſſes en meubles, vous voyez de petits Aduocaſſeaux, qui depuis dix ans ſont deuenus des Milloars, parce qu'ils ont vn eſcu par heure de conſultatiõ & cinquante eſcus, voire cent piſtolles, pour plaider vne cauſe, ou faire vn eſcrit de trois fueillets de papier, au lieu qu'ils ne deburoient auoir que cinq ſols par heure de conſultation, & vn eſcu pour plaidoyé, encores ſeroient-ils trop riches. Pour remedier à cela, il faudroit que voſtre Majeſté les fiſt contenter de leurs gages ſans prendre eſpices ny preſens à peine de la vie, les ſoulageant auſſi de tant de deſpence qu'ils font eux & leurs femmes, par vne deffence faite expres à peine de la vie, de ne porter iamais ſoyes pierreries, ne clin-

quant, ne auoir caroſſes, tapiſſeries de Flã-dres, ne vaiſſelles d'argent ny d'or telle, car il ſort tous les ans plus d'vn million de voſtre Royaume qui eſt en dentelles de poinct-couppé & cheuaux de caroſſe qui apportent vne grande ruyne, & de grande deſpence, & mieux ſeroit & plus commode pour des vieilles perſonnes, d'auoir des chaiſes portantes à la mode d'Italie, cela ne couſteroit preſque rien, & neantmoins il y ſeroit employé forces perſonnes qui ſe mettent à voler faute de trouuer moyen de gagner leur vie. Encores pour mieux faire il faudroit caſſer tous les Parlements, toutes Iuriſdictions, bares Royales qu'autres, & à chaque Eueſché eſlire par vne aſſemblee de trois ans en trois ans des trois Eſtats dudit Eueſché ſix arbitres, deux de l'Egliſe, deux de la Nobleſſe, & deux du tiers Eſtat, dans leſquels ſix arbitres tous les differends tant ciuils que criminels, ſe rapporteroient par des Aduocats, tant de parole ou d'eſcrit en preſence de leurs parties, puis les arbitres les feroient retirer & iugeroient difinitiuement ſur le champ, & qu'il n'y euſt plus long

long terme que trois ſepmaines pour appeller depuis la premiere aſſignation iuſques au Iugement. Pendant leſquelles trois ſepmaines le demandeur feroit appeller ſa partie par exploict donné en preſence de tous les parroiſſiens par trois Dimanches, & ſi le defendeur eſt abſent du pays, les arbitres luy dõneront autres trois ſepmaines, & ſi c'eſt vn Gentil-homme ou Soldat qui ſeroit veritablent dans vos armées, il faudra luy donner ſix mois de terme, & faudroit que les arbitres n'euſſent que les gages qu'il plairoit à voſtre Majeſté leur donner, encore ie croy que les Prouinces ſeroient fort ayſes de ſe cottiſer & les payer pluſtoſt de demeurer ſoubs la tyrannie des Iuges d'apreſent, & ainſi faiſant vous maintiendrez le traffic des Marchands & des Payſants qui ſe perdent tout auiourd'huy en proces, & quand vous auriez affaire d'eux ils auroient de l'argent pour aller aux armes, ou auiourd'huy ils n'ont ſeulement de quoy viure, tant ils ſont ruynez de chiquanneries & longueurs de proces, & tous les Marchands mettent tous leurs enfans au Palais pour

les faire riches, & quitter le traffic qui eſt vne grande perte à voſtre Royaume. Quand vn Prince ou Seigneur prie les Gentils-hommes de l'accompagner dans l'vne de vos armées, ſon excuſe eſt qu'il a vn proces ſur le bureau, & qu'il n'a pas mille piſtolles pour ce faire faire des habits couuerts de clinquant, broderie & paſſements. Ie ne parle du Parlement de Roüen car i'en ſuis du pays: il y auroit tant de meſchancetez à eſcrire, que cela ſeroit trop long. Pour ce qui eſt des Princes & Gentils-hommes (Croyez la parole de Dieu qui dit, ne vous fiez point aux Princes) car ils voudroient bien eſtre tous Rois, Ducs ou Comtes de vos Prouinces: Il faut qu'ils viuent ſagement, & s'ils ſe battẽt en dueil ou commettent quelques actions violentes enuers qui que ce ce ſoit, ils ayẽt la teſte tranchée & leurs biens confiſqueés, & ſi c'eſt pour dueil, leurs enfans declarez roturiers, car autrement ſi ne les tenez en ſubiection par de bons Preuoſts, ils ſuccederoient à l'orgueil & impudence des Treſoriers. Sur tout ne baillez iamais de places fortes à des Princes ny à des grands

Seigneurs, ny de trouppes qui soient à eux, ny ne donnez iamais rien à vn Gentilhomme par l'interceſſion du *Prince*, car c'eſt au *Prince* à qui il en a l'obligation, mais ſoyez curieux de ſçauoir ceux qui vous peuuent ſeruir & qui vous ont ſeruy en chaque *Prouince* & les employez & cheriſſez, car s'ils ont l'eſprit ambitieux & de courage, ils ſeruiront les meſcontents pluſtoſt que de n'eſtre employez : & quand vous auez des volõtaires dans vos armées, que l'on leur donne des Capitaines à chaque trauail, & qu'ils entrent en Garde, & donneront aux occaſions au rend que les Mareſchaux de Camp leur donneront, s'il y en euſt eu touſiours à Montauban, & à Montpellier, vos Regiments n'euſſent pas eſté maſſacrez comme ils ont eſté : Et pour le payement de vos trouppes, voyez vous meſmes faire les Monſtres, & faire trencher la teſte aux Capitaines qui auront mis des paſſeuolants, & aux armées où ne ſerez pas ayez y des Eſpions, pour vous rapporter ſi le nombre d'hommes que vous y payez y eſt tout entier, & pluſtoſt i'y enuoyerois des bons Capucins ou autres bõs

Religieux qui mesprisent l'argent, à fin de n'y estre trompé, & ce qu'auriez d'hommes fussent bien payez ; car vn General d'Armee & Mareschal de camp ne vous dira n'y n'amendera la verité, d'autant qu'ils ne veulent desobliger Maistres de Camp, Capitaines ny Tresoriers, d'autant qu'ils craignent en auoir affaire vn iour, en cas qu'ils vinssent estre mescontens, & veulent tousiours faire le plus d'amis qu'ils pourront pour en estre seruis en cas de mouuemens, ou guerres Ciuiles : Et sur toutes choses deffendez encores plustost durant la guerre que durant la paix, les clinquãts, broderies, & tous passemens dentelez & poinct couppé, & deffẽdre tous carosses, pierreries, vaisselles d'argent, Pages & Gentils-hommes suyuans, si ce n'est aux Princes ou Officiers de la Couronne, ausquels il n'en faut que deux ou trois, car vostre Noblesse & vos soldats employent tout leur argent à estre braues & auoir grand equipage, & dans peu de temps ils meurent de faim, & sont contraincts de quitter vos armes, là ou quand les empescheriez par vos Edicts de toutes ses vanitez & folles despences, ils

auront touſiours del'argent, & ſeront des annees toutes entieres dans les armees de voſtre Majeſté, & ne ſerés point que n'ayez force Soldats, & cinq cents volontaires auprès de vous, où ie vous ay veu plus de vingt fois que n'en auiez pas trente. Pource qui eſt des marchands, habitans, & gens du tiers Eſtat, il faut qu'ils ne ſe meſlent que de leur trafic, & non de la plume ny de l'eſpee, ſi ce n'eſt pour garder leur ville, ny qu'eux ny leurs femmes ne portent ny ſoyes, ny pierreries, ny dentelles, non plus que ceux de la Iuſtice, & les païſans de bonne toile toute ſimple: ainſi faiſant dans peu de temps ils ſeront tous riches, & vous pourront ſeruir toute leur vie chacun en ſa vaccation, ſans s'incommoder nullement: & vn poinct qui eſt auſſi notable que pas vn, c'eſt que les Iuges n'entrent nullement dans les Maiſons de ville, ny ne ſoient Capitaines des villes, ny ne ſe meſlent que de leur meſtier; car autremẽt dans peu de temps ils vous ferõt voir qu'ils poſſedent la France à leurs volontez. Et afin que les Eccleſiaſtiques, Gentilshommes & Threſoriers n'ayent aucuns ſujets de

voler & prendre vos deniers, oſtez la venalité des Offices & des charges, car ils diſent tout haut qu'ils ne peuuent acheter des Charges ny Offices ſi cheres, s'entretenir eux leurs femmes & leurs enfans ſi ſomptueuſement, ſans prendre de vos deniers, & de voſtre pauure peuple. Croyez, SIRE, que ſi vous faites la preſente reuocation, vous ne perdrez iamais ce nom de de LOVIS LE IVSTE, & ſerez le plus puiſſant qui ſe puiſſe voir: car Dieu ſera bien ſeruy, la Iuſtice ſera bonne, voſtre Infanterie ſera pleine de Gẽtilshommes, vos marchands feront grand trafic, & vos païſans ſeront riches pour nourrir vos Armees quand elles paſſeront, & vn chacun de toutes les vaccations ſuſdites, en priera Dieu de meilleur cœur pour voſtre proſperité en ce monde: mais ſur tout il faut que voſtre Majeſté, & vos Princes & Princeſſes, ſoiez les premiers à mõſtrer l'exemple de ceſte reformation, & non pas de la rompre, comme fiſtes l'Edict de porter du cinquant l'annee paſſee.

FIN.